

PLAN DE CONFIANCE RÉPUBLICAINE

pour la

POLICE

40 propositions

« Pour la restauration d'un État protecteur »

Les crises sont toujours le révélateur de problèmes de fond plus anciens, plus enfouis et parfois inavoués.

L'onde de choc de la crise qui secoue les États-Unis après le décès de George Floyd, est venue réveiller les questions relatives aux conditions d'exercice de nos forces de l'ordre.

Cette pénible affaire a lié, de manière indirecte, un double débat, sécuritaire et communautaire.

Les promoteurs du « Black Lives Matter » prétendent, en effet, que l'affaire de Minneapolis mettrait en lumière le racisme « systémique » qui sévit dans nos sociétés et notamment au sein des forces de sécurité publique.

Se contentant d'un parallèle factice, certains ont cru bon de leur emboîter le pas, parfois sans grande conscience de la réalité et des conséquences de leurs bonnes intentions.

Les esprits objectifs remarqueront que la situation française n'est en rien comparable à la situation américaine, une société de tensions raciales endémiques, fruit

d'une histoire et d'un modèle de société communautarisée et donc racialisée.

La France n'est pas l'Amérique

Notre République, au contraire, et c'est heureux, ne connaît ni ne reconnaît aucune communauté : les rapports entre personnes sont des rapports individualisés, sans considération de leur couleur de peau, de leur sexe ou de leur religion. La loi est la même pour tous, nous ignorons l'horrible assignation à résidence communautaire ou les privilèges raciaux institutionnalisés au nom d'une discrimination prétendument « positive ».

En France, il n'existe pas de policiers noirs ou blancs mais des policiers, pas de justiciables noirs ou blancs mais des justiciables.

La racialisation des questions relève d'un raisonnement d'importation récente qui procède d'une vision fondamentalement communautariste de la société, une vision qui nous est étrangère voire insupportable. L'accepter serait nous faire emprunter, à rebours de notre histoire, de notre droit et de notre pacte républicain, le chemin glissant qui nous a conduit, par le passé, aux effroyables guerres de

religions. L'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions ?

Pour autant, faudrait-il nier les problèmes et notamment un esprit de défiance qui a pu s'instaurer? Cet état de fait relève parfois de la réalité objective. On ne peut que le regretter et vouloir y remédier.

La lucidité oblige aussi à constater que les tensions s'inscrivent souvent dans le cadre de guerres de territoires que des mafias livrent à la République. Les forces de sécurité intérieure ne sont pour leurs agresseurs que les symboles d'une institution, d'un Etat que des féodalités défient et veulent abattre.

Raciste la police ?

S'agissant du racisme dont la police se rendrait coupable, nous remarquerons tout d'abord que le Collectif Adama a été contraint d'aller chercher une affaire vieille de quatre ans alors que l'enquête semble justement ne pas mettre en évidence une problématique raciste dans ce dossier.

Certes, la demande de justice de la famille Traoré est, comme pour tout justiciable, légitime, mais elle doit s'inscrire dans le cadre de l'Etat de droit, une justice qui travaille dans la sérénité et non par un chantage aux troubles à l'ordre public.

Sa méthode assise sur la violence et le profil judiciaire de cette famille obligent à relativiser le symbole qu'elle prétend incarner.

Manquement : appliquer les principes de l'Etat de droit

S'agissant des forces de l'ordre public, personne en France, et surtout pas chez les professionnels, ne défend les comportements racistes ou ne justifie les « bavures ». La réalité statistique vient démentir les affirmations trop péremptoires : le nombre de cas fait apparaître quelques dizaines d'affaires sur les millions d'interventions policières annuelles.

Aucune institution humaine n'est pourtant à l'abri d'un comportement individuel inapproprié. Chacun convient bien évidemment que les manquements constatés qui peuvent exister doivent être sanctionnés.

Pour autant, l'instruction de toute affaire doit être loyale et équitable pour toutes les parties en présence y compris pour les professionnels mis en cause.

M. Castaner, qui a ordonné une répression féroce contre les Gilets Jaunes et laissé se dérouler les éborgnages, a-t-il conscience que nous sommes davantage en présence de violences gouvernementales que policières ? Et lorsqu'il vient défendre la sanction du « soupçon avéré », il fait entrer la société française vers la négation des droits de la défense reconnus à tout être humain. Un Etat de droit ne peut jamais se départir du principe de la présomption d'innocence, c'est-à-dire du droit pour tout homme de n'être sanctionné qu'après avoir été reconnu coupable.

Une crise oui ! Mais quelle crise ?

Personne ne peut prétendre que la police n'est pas en crise. Les policiers eux-mêmes comme leurs collègues de la fonction publique hospitalière, ont conscience de vivre l'effondrement de leurs institutions.

Cette crise met en lumière non pas les prétendus dérapages d'une police qui serait « raciste », mais le malaise profond, matériel et morale, dans laquelle une institution si indispensable à la protection de tous - citoyens Français comme ressortissants étrangers - se trouve plongée depuis des décennies.

Comment des forces de police en sous-effectif, sous-équipées, livrées à la violence de territoires hors de contrôle, soumises à des contraintes professionnelles et personnelles toujours plus pressantes, pourraient-elles être en mesure d'exercer dans des conditions sereines des missions juridiquement et humainement de plus en plus exigeantes?

Répondre à une institution en souffrance

L'institution policière, de la base au sommet, vit non pas seulement un mal-être mais une véritable situation de souffrance.

Un Etat ne peut pas demander à sa police de résoudre seule les questions qui découlent de crises sociales, familiales, scolaires ou plus largement des répercussions tragiques de phénomènes identitaires, mafieux ou liés à

la montée d'une ségrégation religieuse. Tous ces phénomènes qui minent la société française, appellent des constats lucides, des arbitrages courageux de la société et des décisions de nature politique.

De surcroît, la police ne peut maintenir l'ordre républicain sans l'appui d'une justice aujourd'hui délabrée ou de leur institution placée sous la pression de décideurs politiques pleutres et défaillants.

L'Etat ne peut le faire en laissant ses représentants eux-mêmes sans protection : comment lutter avec sérénité contre l'insécurité quand on est soi-même immergé professionnellement et même familialement dans la plus grande insécurité ?

La restauration de l'Etat commence par la police

Ce Plan de confiance républicaine pour la Police s'inscrit dans le sillage du Livre Blanc sur la sécurité ([La sécurité partout et pour tous](#)) présenté par Marine Le Pen en Février 2020 qui abordait la question de la sécurité dans sa globalité avec une vision haute en s'attaquant, au-delà des manquements ponctuels, aux causes fondamentales.

La crise qui ronge la police depuis des années est le signe du délitement d'un Etat qui oublie que sa fonction première est la protection des citoyens.

MIEUX SÉCURISER L'EXERCICE DE LA PROFESSION

LA PROTECTION AVANT LA MISSION

1. Renforcer et moderniser les moyens humains et matériel de la police :

Le livre blanc sur la sécurité propose 2 milliards d'euros pour la justice et la sécurité notamment pour :

- La **réfection des commissariats** ;
- Le **remplacement des véhicules** (*adaptés aux missions, personnalisés et conçus avec les policiers*) et attribution à la police des voitures puissantes des délinquants saisis ;
- La **remise à niveau des systèmes informatiques**.

2. Créer un **Centre national de formation au maintien de l'ordre** et aux techniques d'interpellation destiné aux policiers nationaux et ouvert aux policiers municipaux sur le modèle du centre de formation de la Gendarmerie de Saint-Astier (24).

3. **Réviser les doctrines de maintien de l'ordre** et leur mise en œuvre (*auditer les moyens et techniques mis à disposition*)

4. Mettre une fin effective à la politique du chiffre (*vision comptable*) en privilégiant la « **doctrine de la mission** ».

5. **Garantir des formations initiales** complètes (*gestion des situations de crise, du stress, des situations difficiles scène de suicide ou d'accident...*) et assurer une formation continue (*tir, conduite automobile, procédure...*). La hiérarchie ne doit plus faire obstacle, comme c'est trop souvent le cas, à la formation.

6. Incrire gratuitement des policiers dans les salles de **sport** et dans les piscines.

7. Elaborer une doctrine nationale d'intervention **anti-rodéo**.

LA PROTECTION AU COURS DE LA MISSION

8. Généraliser le **port et usage de caméra** type «*go-pro*», obligatoire pour chaque agent sur la voie publique.

9. Installer des caméras «*dash-cam*» sur les véhicules de police.

10. **Simplifier** les procédures judiciaires et administratives. (*cf Livre Blanc*)

LA PROTECTION APRÈS LA MISSION

11. **Poursuivre** systématiquement en Justice les signalements mensongers, la diffamation et la haine contre la Police (*paroles de chansons, atteinte à la vie privée des policiers et «doxing» sur les réseaux sociaux anti-police, tags, tee-shirt appelant à la haine...*).

12. Mettre en place la **traçabilité** des interventions difficiles (avec un carnet de suivi).

13. Introduire la **culture du débriefing** des interventions difficiles.

14. **Diligenter des campagnes de communication** du Ministère de l'Intérieur pour défendre les policiers (*diffusion de vidéos montrant la difficulté des situations*) et défendre la présomption d'innocence des agents.

15. Développer le recours à la procédure de comparution immédiate pour les atteintes aux forces de l'ordre.

16. Renforcer la **protection fonctionnelle** des policiers

17. **Substituer** l'Etat aux policiers dans les procédures les concernant.

18. **Anonymiser** les policiers dans les procédures lorsqu'ils sont victimes.

19. **Engager une réforme de l'IGPN** (*réflexion sur l'organisation et le recrutement, renforcement des effectifs*).



POLICE
NATIONALE

POLICE

POLICE



BMW

MIEUX SÉCURISER LA VIE PROFESSIONNELLE PERSONNELLE ET FAMILIALE

La protection professionnelle

20. Augmenter le **budget social** de la police.
21. Mettre en place une **mutuelle police accessible** dont le surcoût des blessures professionnelles seront pris en charge par l'Etat.
22. Augmenter la part des **logements sociaux** attribué à la police (*certaines policiers continuent de dormir dans leur voiture !*).
23. Réserver des **places en crèches** pour les enfants des policiers.
24. Renforcer la **régionalisation** dans le recrutement des policiers du corps d'encadrement et d'application.

Le suivi médical et professionnel

25. **Renforcer le plan anti-suicide** dans la police: suivi, entraide, détection des signes avant-coureur, visites médicales spécialisées.
26. Gérer les **stress post-traumatiques** par des structures d'accompagnement et d'écoute extérieures.
27. Travailler sur la question du « **Brown out** », (*le sentiment de décalage entre l'idée du métier et la réalité, la perte de sens et le découragement professionnel*).
28. **Faciliter les mutations** dans d'autres administrations des jeunes policiers « *pas faits pour le métier* ».

Faciliter les rapports extérieurs

29. Favoriser les **contacts** entre la magistrature a et la police (*stage d'immersion dans les missions de police*).
30. Garantir la **fiabilité des statistiques** sur la délinquance et la criminalité.
31. Faire respecter **l'interdiction du tutoiement** comme cela est prévu dans le code de déontologie
32. Renfoncer les **liens avec les parlementaires et élus locaux** (*visite de commissariat, participation à de patrouilles etc.*)

L'esprit de corps

33. Désigner des **tuteurs** dès l'entrée en fonction de jeunes policiers.
34. Renforcer **l'empathie** de la hiérarchie pour les subordonnés.
35. **Rétablir la convivialité** : pots, installation de lieux de repos/ cuisine dans les commissariats, célébration de la Saint-Martin.

Une meilleure gestion des contraintes

36. Limiter les **rappels de service**.
37. **Sacraliser** certains jours de repos pour événements familiaux avec l'exemption de rappel de service.
38. Repenser la **réserve opérationnelle de la police** pour soulager les effectifs en cas de forte mobilisation, aujourd'hui utilisée pour pallier le manque structurel d'effectif (*ex. Gilets Jaunes, Jeux Olympiques de 2024*).

La reconnaissance

39. **Accélérer les carrières** pour les services en zones difficiles.
40. Témoigner de la considération aux policiers par la **reconnaissance des faits positifs** (*lettres, primes, décorations...*).



Rassemblement National
76/78 rue des Suisses – 92 000 – Nanterre
01 41 20 20 00
rassemblementnational.fr